

REGLEMENT CONCOURS DE BELOTE organisé par ELAN MIOSSAIS

Article premier : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par équipes ou en individuel. Pour les joueurs inscrits en individuel, un tirage au sort est effectué pour former une équipe pour l'ensemble des parties.

La carte d'adhérent des joueurs doit obligatoirement être présentée avec le timbre de l'année en cours, et signée par l'adhérent.

Article 2 : REGLES de BASE

Le concours se déroule en **quatre parties**. Chaque partie se joue pour toutes les équipes en **douze "donnes"** effectivement jouées.

Le total des points par "donne" équivaut à **162 points**. Il n'y a pas d'arrondi à 160. Lorsqu'il y a un "capot" les adversaires marquent **252 points** et non pas 250.

Article 3 : DISTRIBUTION

Au départ de chaque partie, le donneur est celui qui aura tiré au sort la plus petite carte. L'ordre des cartes est : **AS, DIX, ROI, DAME, VALET, NEUF, HUIT et SEPT**.

La distribution est effectuée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

En cas de fausse donne :

- La donne est annulée et une nouvelle donne est distribuée par le donneur.
- Si la deuxième donne est de nouveau fausse, l'équipe adverse **marque 162 points** et une troisième donne est effectuée par le même donneur.

Article 4 : ANNONCES

Seule la **BELOTE** est admise comme annonce et donne 20 points. La belote est annoncée par le ROI.

La belote est prenable.

- Si l'équipe qui prend annonce la belote et perd la partie, elle perd aussi la belote au bénéfice de l'équipe adverse qui marque alors 182 points
- Si l'équipe qui a annoncé la belote est capot, l'équipe adverse marque 272 points.

Article 5 : LITIGE

En cas de litige de points, les deux équipes marquent 81 points

Article 6 : COMPTABILISATION

Vérifier bien la marque des résultats de chaque partie. Le total des points inscrits doit être égal à **162** ou **182 avec la belote** ou **252 capot** ou **272 capot et belote**.

L'accord des deux équipes sur les résultats est confirmé par la signature des deux équipes en bas de la fiche.

Aucune modification de score n'interviendra après la remise des résultats au Directeur de tournoi, sauf si l'erreur est imputable à l'organisation, **les joueurs doivent vérifier l'exactitude des chiffres avant de remettre la feuille de score.**

Après chaque partie, les résultats sont reportés sur un tableau récapitulatif donnant le classement des équipes.

Article 7 : COMPORTEMENT

Il sera demandé à tous les joueurs d'avoir un comportement correct et convivial qui doit refléter l'image de Générations Mouvement Fédération de Gironde.